

Coup d'œil
sociodémographique

Février 2019 | Numéro 68

**La migration interrégionale au Québec en 2017-2018 :
les gains continuent d'augmenter dans les Laurentides et en Montérégie**

par Martine St-Amour

Ce bulletin présente les principaux résultats des échanges migratoires entre les 17 régions administratives du Québec au cours de l'année 2017-2018¹. Une section est également consacrée aux municipalités régionales de comté (MRC). Plusieurs données complémentaires sont disponibles [sur le site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec.

Faits saillants

- Les échanges migratoires entre les régions du Québec ont encore été grandement favorables aux régions des **Laurentides**, de la **Montérégie** et de **Lanaudière** en 2017-2018. Dans les Laurentides et en Montérégie, les gains migratoires face aux autres régions se sont accrus pour une quatrième année consécutive. La Montérégie a même enregistré son solde le plus élevé en plus de 15 ans. Lanaudière demeure elle aussi parmi les grandes gagnantes, bien que ses gains n'aient pas augmenté au cours de la dernière année.
- **Montréal** enregistre un déficit de près de 24 000 personnes dans ses échanges migratoires avec les autres régions administratives en 2017-2018. Ces pertes sont les plus importantes depuis 2009-2010, un résultat attribuable à une reprise à la hausse des départs vers les régions qui lui sont adjacentes.
- Contrairement aux autres régions adjacentes à Montréal, **Laval** parvient tout juste à maintenir un solde positif en 2017-2018. La région n'avait pas non plus fait de réels gains au cours des deux années précédentes. Les départs vers les autres régions adjacentes y sont presque aussi nombreux que les arrivées en provenance de Montréal.
- **L'Estrie** connaît son meilleur bilan migratoire inter-régional depuis que les données sont compilées, soit depuis 2001-2002. Elle est la seule région du Québec à faire des gains dans tous les groupes d'âge en 2017-2018.
- **L'Outaouais** et, dans une moindre mesure, la **Capitale-Nationale** ont augmenté leurs gains migratoires inter-régionaux en 2017-2018. Les gains de l'Outaouais se font surtout chez les 25 à 44 ans, tandis que ceux de la Capitale-Nationale se concentrent chez les 15 à 24 ans.
- La **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** fait figure d'exception parmi les régions plus éloignées des grands centres en affichant pour une deuxième année un solde migratoire interrégional positif. Ses gains ont par ailleurs augmenté, surtout chez les personnes d'âge actif.
- **La Côte-Nord** connaît les pertes migratoires les plus importantes après Montréal. Toutes les MRC de la région ont terminé l'année 2017-2018 avec un solde migratoire interne négatif.

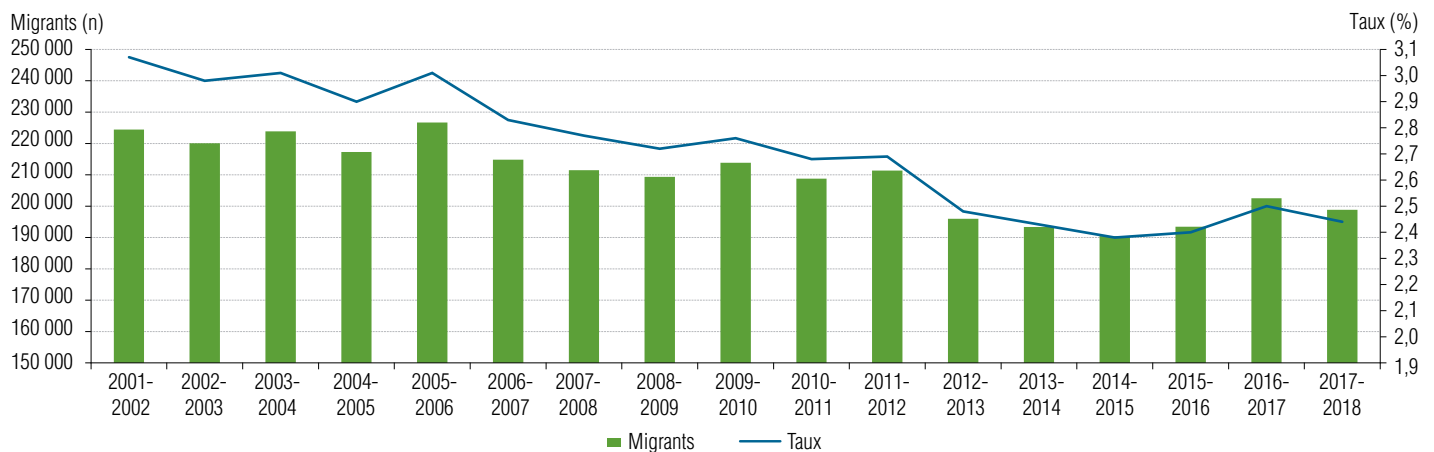
1. Année allant du 1^{er} juillet 2017 au 1^{er} juillet 2018.

Près de 200 000 Québécois ont changé de région de résidence en 2017-2018

Près de 2,5 % de la population québécoise a migré d'une région administrative à une autre au cours de l'année 2017-2018, soit 198 800 personnes (figure 1). La propension à changer de région de résidence a peu bougé depuis 2012-2013, tandis qu'elle avait connu une légère tendance à la baisse au cours de la décennie 2000. De 2001-2002 à 2005-2006, on comptait autour de 220 000 migrants annuellement, équivalant à un taux de migration inter-régionale d'environ 3 %.

Ce sont les jeunes dans la vingtaine qui sont les plus portés à changer de région de résidence (figure 2). En 2017-2018, ce fut le cas de 5,4 % des 20-24 ans et de 6,1 % des 25-29 ans. À ces âges, la poursuite des études, l'entrée sur le marché du travail ou la formation de la famille font partie des événements susceptibles d'entraîner une migration. Les jeunes adultes sont toutefois un peu moins enclins à migrer qu'au début des années 2000, alors que les taux de migration interrégionale dans la vingtaine étaient d'un peu plus de 7 %. Une diminution des taux se constate également dans les autres groupes d'âge, sauf au-delà de 65 ans. La baisse s'est surtout produite entre le début et la fin de la décennie 2000, les taux étant demeurés plus stables par la suite.

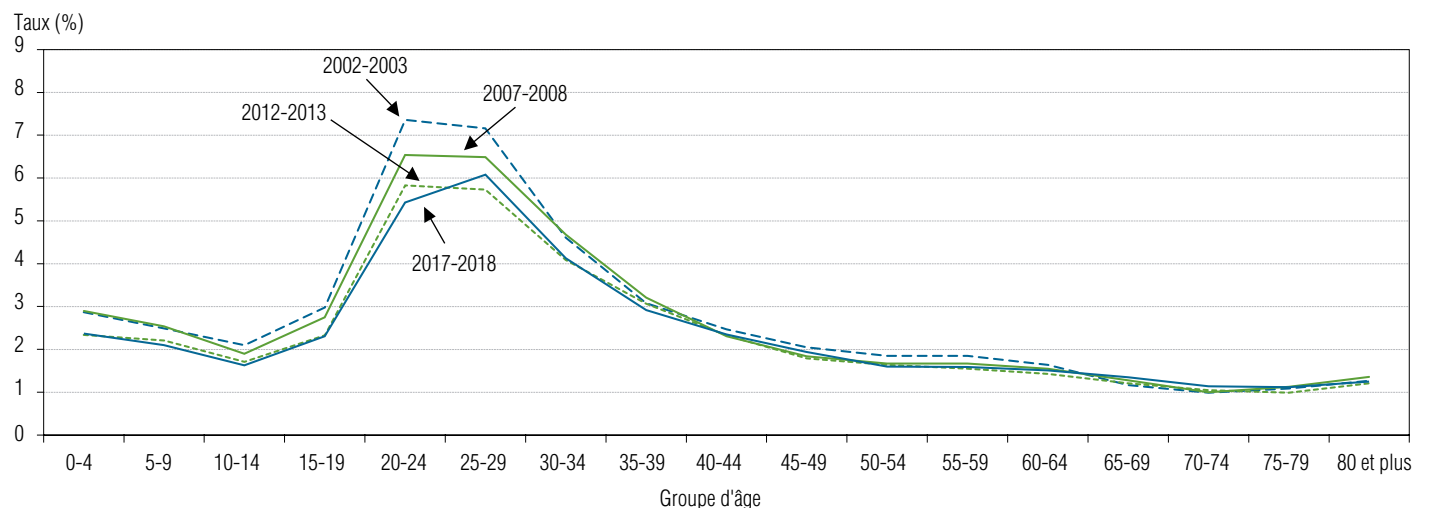
Figure 1
Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, Québec, 2001-2002 à 2017-2018



Note : Le taux de migration interrégionale représente la part de la population québécoise qui a changé de région administrative de résidence au cours d'une année donnée. Il se calcule en rapportant le nombre de migrants interrégionaux d'une année à la population du Québec en début d'année.

Sources : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Figure 2
Taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 2002-2003, 2007-2008, 2012-2013 et 2017-2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Source des données et précisions sur les indicateurs

Les statistiques de migration interne proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (environ 99% des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, en ce qui concerne tant l'admissibilité d'un bénéficiaire que son adresse de résidence.

L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction anonymisée du FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence au 1^{er} juillet d'une année donnée avec celui au 1^{er} juillet de l'année précédente. Il est alors possible de comptabiliser, pour différentes entités géographiques, les **flux d'entrées et de sorties** à l'intérieur du Québec et de produire les **soldes migratoires** qui en résultent. Les mouvements comptabilisés ne concernent que les personnes présentes dans le fichier et jugées admissibles aux deux dates. Cela exclut par exemple les nouveau-nés, les personnes décédées et les immigrants arrivés dans l'année.

Pour mieux comparer l'effet des migrations entre des régions dont la taille de la population varie, des **taux nets de migration interrégionale** sont calculés en rapportant le solde migratoire à la population de la région en début de période. Les pertes ou les gains sont ainsi exprimés en proportion de la population des différentes régions. Les **taux d'entrée et de sortie** sont calculés de la même façon, en utilisant respectivement le nombre d'entrants et le nombre de sortants au numérateur. Les populations utilisées dans le calcul des taux sont extraites du FIPA.

La migration interne : un des facteurs agissant sur la croissance démographique des régions

La migration interne est une composante importante du bilan démographique des régions administratives et des MRC, mais d'autres composantes agissent aussi pour faire varier la taille de leur population. Ces autres composantes sont l'accroissement naturel (la différence entre les naissances et les décès), de même que les migrations interprovinciales et internationales.

Il importe de distinguer le solde migratoire interne, présenté ici, de l'accroissement total de la population. Par exemple, une région peut montrer un solde migratoire interne négatif, mais voir sa population augmenter si d'autres facteurs d'accroissement lui sont favorables. C'est notamment le cas de Montréal, où le solde migratoire interrégional négatif est compensé par un accroissement naturel positif et par l'arrivée de nombreux immigrants internationaux. De même, la fécondité relativement forte du Nord-du-Québec lui assure une croissance démographique assez importante, en dépit des pertes migratoires interrégionales. À l'inverse, une région peut afficher un solde migratoire interrégional positif, mais voir sa population diminuer. Les régions où la population est âgée et où les décès sont plus nombreux que les naissances, comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation.

Le bilan démographique complet des régions est présenté dans les fiches régionales du *Bilan démographique du Québec*.

Les régions gagnantes et les régions perdantes

En 2017-2018, 11 régions administratives ont fait des gains dans leurs échanges migratoires internes, contre 6 qui ont enregistré des pertes. La figure 3 illustre les soldes et les taux nets de migration interrégionale de la dernière année, ce qui permet de comparer l'ampleur des gains ou des pertes dans chaque région. Afin de mieux faire ressortir certaines tendances, les résultats sont d'abord présentés pour Montréal, qui se trouve au cœur du système d'échanges migratoires². Les autres régions sont regroupées en trois zones : adjacente à Montréal, intermédiaire et éloignée.

En complément à la figure 3, les tableaux placés à la fin du document présentent l'évolution des soldes (tableau 1), des flux d'entrée (tableau 2) et des flux de sortie (tableau 3) depuis 2011-2012. Les données sont disponibles à partir de 2001-2002 [sur le site Web de l'Institut](#), ce qui permet de comparer les résultats sur un total de 17 années.

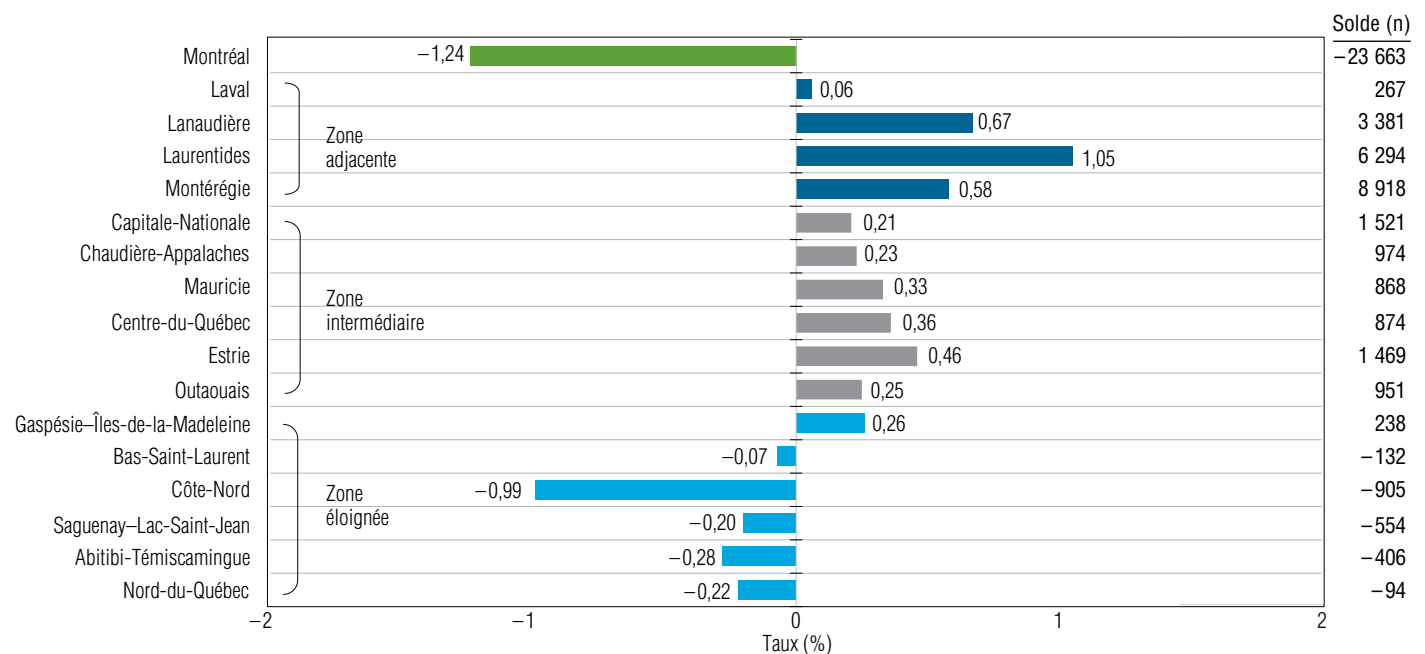
Montréal : un déficit migratoire de près de 24 000 personnes par rapport aux autres régions du Québec

Au cours de l'année 2017-2018, **Montréal** a accueilli 35 970 personnes en provenance des autres régions administratives, mais a vu 59 633 personnes la quitter pour s'établir ailleurs au Québec. Ses pertes nettes se chiffrent ainsi à –23 663 personnes, ce qui correspond à un peu plus de 1 % de sa population (–1,24 %). Il s'agit des pertes les plus importantes pour la région depuis 2009-2010 (voir la [série complète sur le site Web de l'Institut](#)). Le déficit s'était résorbé par la suite en raison d'une baisse des sortants, jusqu'à se situer autour de –15 000 personnes en 2013-2014 et 2014-2015. Les départs ont toutefois repris à la hausse au cours des trois dernières années, d'où des pertes nettes accrues.

Le bilan migratoire négatif de Montréal découle surtout de son déficit par rapport aux quatre régions qui lui sont adjacentes. Au total, son solde vis-à-vis ses dernières a été de –22 300 personnes en 2017-2018³. Les échanges migratoires avec les autres régions pèsent beaucoup moins lourd dans le bilan migratoire de Montréal, mais ont aussi globalement été déficitaires en 2017-2018 : le solde a été de –1 250 personnes par rapport à l'ensemble des régions de la zone intermédiaire

Figure 3

Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2017-2018



Source : Tableau 1.

- En 2017-2018, près de la moitié (48 %) des déplacements interrégionaux avaient Montréal comme point de départ ou comme destination. À eux seuls, les échanges entre Montréal et les quatre régions qui lui sont adjacentes comptent pour 40 % des migrations interrégionales.
- Dans l'ordre, les déficits les plus importants sont enregistrés par rapport à la Montérégie (–10 300 personnes), à Laval (–5 300), à Lanaudière (–3 900) et aux Laurentides (–2 800).

et de –150 personnes face aux régions de la zone éloignée (voir le [tableau des soldes entre chaque région](#) sur le site Web de l'Institut).

Zone adjacente : des gains accrus dans les Laurentides et de façon encore plus marquée en Montérégie

La région des **Laurentides** affiche le taux net de migration interrégionale le plus élevé du Québec en 2017-2018, soit 1,05 %. Elle occupe le premier rang quant à l'ampleur relative des gains pour une septième année consécutive⁴. En nombre absolu, ses gains se chiffrent à 6 294 personnes, un des soldes les plus élevés qu'a connus la région au cours des 15 dernières années. Ses gains étaient descendus à moins de 4 500 personnes en 2013-2014, mais ont augmenté chaque année par la suite. La région sort gagnante des échanges migratoires avec Montréal, mais elle fait des gains encore plus importants au détriment de Laval.

Toutes proportions gardées, **Lanaudière** enregistre les gains nets les plus importants après ceux des Laurentides en 2017-2018 (0,67 %). En nombre absolu, son solde migratoire interne s'établit à 3 381 personnes. Contrairement à la région des Laurentides, Lanaudière n'a toutefois pas vu ses gains augmenter au cours de la dernière année. Son solde est par ailleurs largement inférieur à ce qu'il était vers le milieu des années 2000 : un sommet de plus de 7 000 personnes a été atteint en 2006-2007.

Avec un taux net de migration interne de 0,58 % en 2017-2018, la **Montérégie** fait également partie des grandes gagnantes de la migration interrégionale. En nombre absolu, son solde s'établit à 8 918 personnes, le plus élevé de toutes les régions⁵. La Montérégie se démarque par ailleurs en raison d'une forte augmentation de ses gains au cours de la dernière année : en 2016-2017, son solde était de 6 686 personnes. Moins de personnes ont quitté la région en 2017-2018, tandis que les entrants ont été plus nombreux. Une hausse des gains avait aussi été enregistrée au cours des trois années précédentes, mais de façon moins marquée. La progression de 2017-2018 permet à la Montérégie de connaître son meilleur solde migratoire interne depuis le début des années 2000.

Depuis quelques années, le bilan migratoire de **Laval** contraste avec celui des autres régions adjacentes à Montréal. En 2017-2018, elle se maintient tout juste parmi les régions gagnantes avec un solde de 267 personnes (0,06 %), un résultat semblable à celui de l'année précédente. Si Laval a connu des gains parmi les plus élevés durant la majeure partie des années 2000, elle a vu son bilan se détériorer rapidement après 2010, au point de se retrouver en position légèrement

déficitaire en 2015-2016 (–178 personnes). Laval continue de faire des gains appréciables dans ses échanges migratoires avec Montréal, mais ceux-ci lui permettent à peine de compenser les pertes au profit des autres régions de la zone adjacente, principalement les Laurentides.

Zone intermédiaire : l'Estrie connaît son meilleur bilan migratoire en plus de 15 ans

Toutes les régions de la zone intermédiaire ont enregistré un solde migratoire interrégional positif en 2017-2018. Les gains y sont toutefois d'ampleur plus modérée que dans les régions situées autour de Montréal et de Laval. C'est l'**Estrie** qui a fait les plus forts gains de ce groupe de régions au cours de la dernière année, avec un taux net de migration interrégionale de 0,46 %. Son solde s'établit à 1 469 personnes, ce qui constitue son meilleur bilan migratoire depuis 2001-2002, la première année pour laquelle les données sont disponibles. En 2016-2017, le solde y était de moins de 500 personnes. La hausse de la dernière année est attribuable à une augmentation des entrants, de même qu'à une diminution des sortants. La région est surtout gagnante dans ses échanges avec la Montérégie voisine (gains de 750 personnes) et, dans une moindre mesure, avec Montréal (289 personnes). Les gains face à ces deux régions ont atteint un sommet en 2017-2018.

Le **Centre-du-Québec** et la **Mauricie** présentent un bilan migratoire similaire en 2017-2018. Le solde y est d'un peu plus de 850 personnes, des gains qui correspondent à un taux de migration d'environ 0,35 %. Dans les deux cas, le solde s'est réduit par rapport au record de plus de 1 100 personnes enregistré en 2016-2017. Il s'agit néanmoins d'un bon résultat pour ces deux régions qui étaient déficitaires au début des années 2000. C'est une baisse des entrants qui explique que le solde se soit réduit au cours de la dernière année.

L'**Outaouais** affiche un taux net de migration interrégionale de 0,25 %. En nombre absolu, ses gains se chiffrent à 951 personnes. Elle est l'une des seules régions à avoir connu une hausse substantielle des entrants en 2017-2018. Les sortants ont quant à eux été moins nombreux, d'où un gain net qui a progressé comparativement à l'année 2016-2017, alors qu'il était de 599 personnes.

Dans les régions de la **Capitale-Nationale** et de la **Chaudière-Appalaches**, le taux net de migration interrégionale est d'un peu plus de 0,20 % en 2017-2018. Dans la Capitale-Nationale, le solde de 1 521 personnes est en légère hausse par rapport à celui de 2016-2017 (1 372 personnes). Dans la Chaudière-Appalaches, les gains sont demeurés stables autour de 950 personnes.

4. La région des Laurentides affichait aussi le taux de migration le plus élevé au tout début des années 2000, mais a cédé la première position à Lanaudière de 2003-2004 à 2010-2011.

5. La Montérégie connaît généralement le solde migratoire interrégional le plus élevé de toutes les régions du Québec. En raison de la grande taille de sa population, les gains y sont toutefois souvent inférieurs à ceux des Laurentides et de Lanaudière en terme relatif.

Zone éloignée : la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se maintient parmi les régions gagnantes

Les régions de la zone éloignée se maintiennent habituellement avec Montréal du côté des régions qui sont déficitaires dans leurs échanges migratoires internes. En 2017-2018, la **Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine** constitue une exception à cette tendance lourde, puisqu'elle se positionne parmi les régions gagnantes avec un gain de 238 personnes (taux net de 0,26 %). La région affichait aussi un solde positif en 2016-2017, de même qu'en 2009-2010 et 2010-2011, mais les gains de 2017-2018 sont plus élevés. La région a accueilli un peu plus d'entrants au cours de la dernière année, mais c'est la baisse des sortants qui a le plus contribué à l'amélioration du solde migratoire. Le Bas-Saint-Laurent est la seule région face à laquelle la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine présente encore des pertes substantielles. Le déficit généralement enregistré au profit de la Capitale-Nationale a presque disparu au cours des deux dernières années et les soldes sont équilibrés ou positifs avec la plupart des autres régions. La Montérégie et Montréal sont les deux régions face auxquelles les gains sont les plus importants, d'un peu plus de 100 personnes dans les deux cas.

Parmi les autres régions de la zone éloignée, c'est le **Bas-Saint-Laurent** qui affiche les pertes migratoires les moins importantes en 2017-2018. Celles-ci se chiffrent à –132 personnes (–0,07 %), un déficit semblable à celui de l'année précédente. La région est perdante face à la Capitale-Nationale et à la Chaudière-Appalaches, mais ces pertes sont atténuées par des gains enregistrés au détriment de la Montérégie, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et de Montréal.

Le **Saguenay–Lac-Saint-Jean** enregistre pour sa part un solde migratoire interrégional de –554 personnes, équivalent à un taux net de –0,20 %. Une baisse des sortants a fait en sorte de réduire les pertes comparativement aux deux années précédentes, mais le bilan migratoire demeure plus négatif qu'au cours des années 2009 à 2015. Le plus lourd déficit continue de se faire par rapport à la Capitale-Nationale.

Le **Nord-du-Québec** a connu un déficit de –94 personnes dans ses échanges migratoires avec les autres régions en 2017-2018 (–0,22 %). Il s'agit des pertes les plus faibles enregistrées par la région depuis 2001-2002. Au cours des cinq années précédentes, le déficit annuel moyen était de –260 personnes. Moins de personnes ont quitté la région en 2017-2018, alors que le nombre d'entrants est resté identique, d'où des pertes atténuées.

En **Abitibi-Témiscamingue**, les pertes nettes se situent à –406 personnes (–0,28 %) en 2017-2018. Depuis cinq ans, la région perd entre 300 et 500 personnes annuellement du fait des échanges migratoires interrégionaux. Il s'agit d'un bilan moins avantageux qu'au cours de la période 2010-2013, durant laquelle les soldes ont été légèrement positifs ou nuls.

Les pertes demeurent toutefois bien moindres qu'au début des années 2000, quand elles étaient d'environ 2 000 personnes annuellement.

Parmi les régions de la zone éloignée, la **Côte-Nord** est celle qui connaît le déficit migratoire le plus marqué. Son solde s'établit à –905 personnes en 2017-2018, soit près de 1 % de sa population. Seule la région de Montréal a connu des pertes relatives plus importantes au cours de la dernière année. Les pertes migratoires de la Côte-Nord se sont toutefois résorbées comparativement aux trois années précédentes, alors qu'elles étaient d'environ –1 300 personnes en moyenne. Cette évolution s'explique principalement par une baisse des sortants. La Capitale-Nationale est la région avec laquelle le déficit est le plus important.

Les gains et les pertes par groupe d'âge dans les régions

En fonction de leurs caractéristiques, les régions attirent et retiennent mieux les personnes de certains groupes d'âge. C'est pourquoi la plupart d'entre elles sont gagnantes dans certains groupes, mais déficitaires dans d'autres (figure 4). Les jeunes adultes convergent par exemple vers les régions où se trouvent des établissements d'enseignement postsecondaire. Par la suite, la répartition des emplois et la facilité d'accès à la propriété gagnent en importance dans le choix du lieu de résidence. La transition vers la retraite peut s'accompagner d'autres préférences résidentielles, tout comme l'arrivée aux grands âges.

Montréal : les soldes se détériorent dans tous les groupes d'âge

Comme attendu, **Montréal** affiche des pertes dans tous les groupes d'âge en 2017-2018, à l'exception des 15-24 ans parmi lesquels se trouvent de nombreux étudiants. Les gains dans ce groupe d'âge sont toutefois les plus faibles qu'a connus la région depuis le début de la série en 2001-2002. C'est encore chez les 0-14 ans et les 25-44 ans que le déficit de Montréal est le plus important. Les pertes chez les 25-44 ans suggèrent que les migrations des jeunes adultes vers Montréal sont souvent de nature temporaire, qu'elles soient suivies d'un retour dans la région d'origine ou de l'installation dans une autre région, notamment dans une région de la zone adjacente. Par ailleurs, le déficit marqué chez les 0-14 ans indique que les familles avec enfants demeurent plus nombreuses à quitter l'île qu'à s'y établir. Les pertes dans ces deux groupes d'âge, ainsi que chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus, se sont creusées en 2017-2018.

Zone adjacente : Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie demeurent attractives pour les familles

Les régions de **Lanaudière**, des **Laurentides** et de la **Montérégie** présentent un bilan migratoire par groupe d'âge similaire et en tous points opposé à celui de Montréal. Ce profil se caractérise entre autres par des gains marqués chez les 0-14 ans et les 25-44 ans, ce qui témoigne de l'attrait que ces régions exercent auprès des jeunes familles, surtout au détriment de Montréal. Les soldes dans ces deux groupes d'âge ont par ailleurs augmenté dans les trois régions en 2017-2018, signe d'un attrait qui ne faiblit pas. Ces régions sont également gagnantes chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus et parviennent ainsi à compenser largement leurs pertes chez les 15-24 ans.

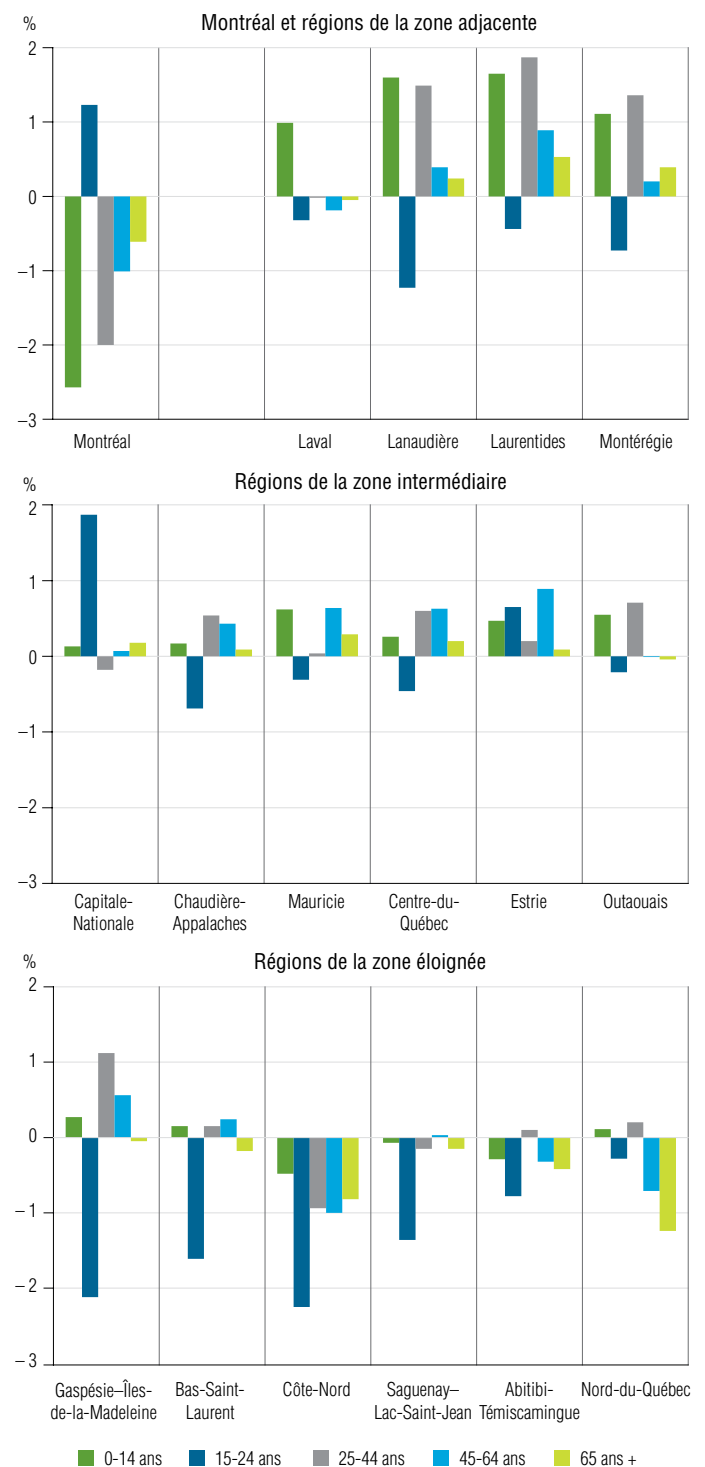
Le bilan migratoire par groupe d'âge de **Laval** diffère de celui des autres régions de la zone adjacente. Les migrations familiales lui permettent encore de faire des gains chez les 0-14 ans, mais les gains ont disparu chez les 25-44 ans en 2017-2018, une première depuis que les données sont disponibles. Laval est par ailleurs déficitaire dans les autres groupes d'âge. Dans tous les groupes à l'exception des 0-14 ans, les pertes migratoires enregistrées au profit des autres régions adjacentes, surtout les Laurentides, surpassent les gains réalisés face à Montréal.

Zone intermédiaire : des profils migratoires contrastés

Bien que toutes les régions de la zone intermédiaire aient fait des gains dans leurs échanges migratoires internes en 2017-2018, le bilan par groupe d'âge traduit des dynamiques régionales fort distinctes. Dans la **Capitale-Nationale**, une région dotée de plusieurs établissements d'enseignement postsecondaire, les gains migratoires face aux autres régions ont encore une fois été grandement concentrés chez les 15-24 ans. L'**Outaouais** a plutôt été gagnante chez les 25-44 ans et les 0-14 ans. Cela reflète un attrait auprès des personnes en âge d'être actives sur le marché du travail, qui lui assure plus largement des gains au chapitre des migrations familiales.

L'**Estrie** est la seule région à enregistrer des gains dans tous les groupes d'âge en 2017-2018. Son solde migratoire chez les 15-24 ans et les 25-44 ans a connu une hausse importante au cours de la dernière année, mais ses plus forts gains continuent de se faire chez les 45-64 ans. Les résultats détaillés (non illustrés) précisent que ces gains sont surtout marqués chez les 55-64 ans, soit chez les personnes qui atteignent l'âge de la retraite. Les régions de la **Chaudière-Appalaches** et du **Centre-du-Québec** sont aussi gagnantes chez les 45-64 ans, mais leurs gains sont tout aussi importants chez les 25-44 ans. La situation est un peu différente en **Mauricie**, qui réalise aussi des gains chez les 45-64 ans, mais dont le solde est tout juste positif chez les 25-44 ans.

Figure 4
Taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, régions administratives du Québec, 2017-2018



Sources : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Zone éloignée: des gains accrus chez les 25-44 ans en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Les régions de la zone éloignée ont toutes été déficitaires chez les 15-24 ans en 2017-2018, comme ce fut le cas chaque année depuis que les données sont disponibles. La **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** est souvent l'une des régions où les pertes dans ce groupe d'âge sont les plus aiguës. En 2017-2018, la région a perdu l'équivalent de 2,12 % de ses résidents de 15-24 ans au profit des autres régions. En revanche, ces pertes ont été compensées par des gains substantiels chez les 25-44 ans, et, dans une moindre mesure, chez les 0-14 ans et les 45-64 ans. Ce profil est semblable à celui qu'affichait la région en 2016-2017, mais les soldes ont augmenté chez les 25-44 ans.

Le profil migratoire par groupe d'âge du **Bas-Saint-Laurent** présente des similitudes avec celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En 2017-2018, les gains chez les 0-14 ans, les 25-44 ans et les 45-64 ans ont toutefois été de moindre ampleur que dans la région voisine et n'ont pas suffi à compenser les pertes chez les 15-24 ans.

Parmi les régions de la zone éloignée, l'**Abitibi-Témiscamingue** et le **Nord-du-Québec** sont celles où les pertes migratoires internes chez les 15-24 ans sont les plus faibles en 2017-2018. Ces deux régions évitent par ailleurs les pertes chez les 25-44 ans, mais sont déficitaires chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus. Au **Saguenay-Lac-Saint-Jean**, les pertes sont largement concentrées chez les 15-24 ans, le bilan étant nul ou légèrement déficitaire dans les autres groupes. La **Côte-Nord** cumule quant à elle des déficits non négligeables dans tous les groupes. En terme relatif, c'est dans cette région

que le déficit est le plus lourd chez les 15-24 ans (-2,25 %). Les taux dans les autres groupes d'âge y sont aussi parmi les plus négatifs.

Un aperçu à l'échelle des MRC

Le bilan migratoire interne des MRC met en évidence des contrastes parfois importants à l'intérieur des régions, en plus d'éclairer certaines dynamiques qui apparaissent moins clairement à plus grande échelle. Le portrait de l'année 2017-2018 est résumé sur la carte de la page 11, qui illustre les taux nets de migration interne pour les 104 MRC géographiques⁶ du Québec. Le tableau 4 présente quant à lui les soldes, ventilés par grands groupes d'âge. Ces résultats découlent des échanges migratoires avec l'ensemble des autres MRC, y compris celles faisant partie de la même région administrative. Toutes les régions regroupent un ensemble de MRC, à l'exception de Montréal et de Laval.

Au total, 315 100 personnes ont changé de MRC de résidence entre le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} juillet 2018, soit près de 4 % de la population du Québec. Globalement, 59 des 104 MRC ont enregistré des gains migratoires et 32 d'entre elles ont été déficitaires, tandis que 13 autres ont plutôt équilibré leurs échanges, leurs gains ou pertes se limitant à moins de 0,1 % de leur population.

Mirabel encore au premier rang

Toutes les MRC des Laurentides et de Lanaudière et la plupart de celles de la Montérégie ont fait des gains dans leurs échanges migratoires internes en 2017-2018. C'est par ailleurs dans ces régions que se trouvent les 10 MRC où des gains équivalant à plus de 1 % de la population ont été enregistrés. C'est le cas de Mirabel (2,67 %), dans les Laurentides, qui se classe au premier rang de toutes les MRC du Québec, une

Révision des données de la période 2001-2011

La diffusion des données de 2017-2018 s'accompagne d'une révision de l'ensemble des données des années 2001-2002 à 2010-2011. Dans la plupart des régions administratives et des MRC, la révision entraîne des modifications mineures. La révision permet notamment de tenir compte de codes postaux qui n'étaient pas encore intégrés dans les systèmes de production lorsque les données de cette période ont été produites. L'absence de ces codes postaux avait pour effet d'ignorer certains mouvements migratoires. Les données révisées captent par exemple davantage de déplacements à destination des régions adjacentes à Montréal vers le milieu de la décennie 2000.

Les nouvelles données corrigent également les bris de série qui touchaient certaines MRC dont le découpage géographique a changé au cours de la période. C'est le cas des MRC de Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska, qui ont été redécoupées en 2010 lorsque la municipalité de Bromont a changé de MRC d'appartenance¹. Il en est de même des MRC de Jamésie et d'Eeyou Istchee, dont les résultats étaient regroupés jusqu'en 2006-2007, mais étaient compilés de façon distincte par la suite. Les données de l'ensemble des MRC sont maintenant comparables pour l'ensemble de la période 2001-2018 et reflètent le découpage au 1^{er} juillet 2018.

1. Bromont est passée de la MRC de La Haute-Yamaska à la MRC de Brome-Missisquoi le 1^{er} janvier 2010.

6. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

position qu'elle a fréquemment occupée depuis 2001-2002. En 2017-2018, elle est la seule à afficher un taux net de migration interne de plus de 2 %. Quatre autres MRC des Laurentides enregistrent un taux de plus de 1 %, soit Les Pays-d'en-Haut, La Rivière-du-Nord, Les Laurentides et Argenteuil. Il en est de même de Matawinie, dans Lanaudière. De forts gains ont aussi été enregistrés dans Roussillon, Vaudreuil-Soulanges et Beauharnois-Salaberry, trois MRC qui ceignent Montréal du côté de la Montérégie. Brome-Missisquoi, également en Montérégie, mais plus éloignée de Montréal, complète le groupe.

Les 10 MRC où les gains migratoires sont les plus élevés présentent des soldes positifs chez les 0-14 ans et les 25-44 ans, ce qui indique qu'elles profitent toutes des migrations familiales. Les MRC situées le plus au nord des Laurentides et de Lanaudière, ainsi que Brome-Missisquoi, font cependant leurs plus forts gains chez les 45-64 ans, tout particulièrement chez les plus âgés d'entre eux qui atteignent l'âge de la retraite.

Montréal est le point d'origine d'un nombre important de mouvements à destination des MRC de la zone adjacente. En conséquence, elle affiche le taux net de migration interne le plus négatif de toutes les MRC du Québec en 2017-2018 (-1,24 %). Les deux grands centres avoisinants, Laval (0,06 %) et Longueuil (0,07 %), ne se retrouvent pas dans une telle situation déficitaire, mais les départs y sont presque aussi nombreux que les arrivées. Ces deux MRC font des gains face à Montréal, mais des pertes au profit des autres MRC de la zone adjacente (voir le [tableau des soldes des MRC avec chaque région administrative](#) sur le site Web de l'Institut).

Dans les régions de la zone intermédiaire, les gains se concentrent souvent dans les grands centres et leur périphérie

Les principaux centres urbains de la zone intermédiaire affichent tous des soldes migratoires internes positifs en 2017-2018. C'est notamment le cas de la MRC de Québec, où les gains sont toutefois relativement faibles (0,14 %). Il faut dire que Québec perd un bon nombre de résidents au profit des MRC qui l'entourent, surtout chez les 25-44 ans. Ces déplacements engendrent en contrepartie des gains substantiels dans les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de Portneuf, où les taux varient entre 0,5 % et 1 %. Soulignons toutefois que ces taux sont parmi les plus faibles des 15 dernières années.

De l'autre côté du fleuve, dans la région de la Chaudière-Appalaches, Lotbinière (0,82 %) fait des gains appréciables face à Lévis, dont le bilan demeure tout de même positif (0,50 %). De façon analogue, les échanges migratoires avec Gatineau (0,22 %) sont la principale source de gains pour la MRC de Papineau (0,88 %), qui affiche le taux de migration le plus élevé de l'Outaouais.

Sherbrooke (0,60 %) fait au contraire des gains par rapport aux autres MRC de l'Estrie en 2017-2018. Ses gains se concentrent chez les 15-24 ans et, dans une moindre mesure, les 65 ans et plus. Memphrémagog est la seule autre MRC de l'Estrie où des gains appréciables sont enregistrés. Son taux net frôle le 1 % (0,99 %), surtout grâce à des gains chez les 45-64 ans. À cet égard, elle affiche un profil semblable à celui de Brome-Missisquoi, sa voisine du côté de la Montérégie.

En Mauricie, la MRC de Mékinac (0,74 %) enregistre le taux net de migration interne le plus élevé en 2017-2018, mais Trois-Rivières et Shawinigan connaissent aussi un bilan migratoire positif (0,44 %). Dans le Centre-du-Québec, les gains d'Arthabaska (0,51 %) surpassent légèrement ceux de Drummond (0,48 %) et de Nicolet-Yamaska (0,46 %).

Des gains dans trois MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, des pertes dans toutes les MRC de la Côte-Nord

Seulement 8 des 33 MRC de la zone éloignée ont réalisé des gains dans leurs échanges migratoires internes en 2017-2018. Trois d'entre elles se trouvent en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit de La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine (0,75 %), de La Côte-de-Gaspé (0,56 %) et d'Avignon (0,41 %). Dans le cas de La Côte-de-Gaspé, le gain net d'environ 100 personnes est un peu plus élevé que celui de 2016-2017 (92 personnes) et contraste avec les pertes généralement enregistrées depuis le début des années 2000. Il est plus fréquent que les soldes soient positifs dans La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et Avignon, mais les résultats de 2017-2018 sont aussi parmi les plus forts de la série.

Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup, dans le Bas-Saint-Laurent, affichent aussi un solde migratoire interne positif en 2017-2018, comme ce fut souvent le cas au cours des années précédentes. Les entrants ont aussi été plus nombreux que les sortants dans les MRC du Fjord-du-Saguenay, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, d'Abitibi-Ouest, en Abitibi-Témiscamingue et d'Eeyou Istchee, dans le Nord-du-Québec. Les autres MRC de ces régions ont toutes été déficitaires.

La Côte-Nord est la seule région où toutes les MRC ont été perdantes dans leurs échanges migratoires internes en 2017-2018. C'est dans cette région que se trouvent les trois seules MRC, à part Montréal, où des pertes de plus de 1 % de la population ont été enregistrées. Ces MRC sont La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Le Golfe-du-Saint-Laurent. Les pertes sont également substantielles ailleurs dans la région, entre -0,5 % et -1 %. Toutes les MRC de la Côte-Nord avaient aussi connu des pertes migratoires au cours des quatre années précédentes.

Conclusion

Les résultats de la migration interrégionale au Québec en 2017-2018 confirment que les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie conservent leur force d'attraction. Leurs gains nets s'étaient réduits entre 2010 et 2015 en raison d'une baisse des entrants en provenance de Montréal, mais les soldes ont remonté par la suite, surtout dans les Laurentides et en Montérégie. Au cours de la dernière année, la Montérégie a même enregistré son solde migratoire interne le plus important depuis 2001-2002, première année pour laquelle les données sont disponibles. Sans représenter un record, les gains de la région des Laurentides sont aussi parmi les plus élevés de la série. La plupart des MRC de ces régions ont fait des gains dans leurs échanges migratoires internes en 2017-2018. Ces gains sont parfois considérables, comme dans Mirabel, qui occupe le premier rang de toutes les MRC du Québec.

Les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie sortent toutes gagnantes de leurs échanges migratoires avec Montréal et Laval. Il en résulte pour Montréal des pertes nettes de près de -24 000 personnes, les plus élevées depuis 2009-2010. À Laval, les gains faits au détriment de Montréal permettent tout juste de compenser les pertes au profit des autres régions adjacentes, surtout les Laurentides.

À l'extérieur des régions adjacentes à Montréal, l'Estrie se distingue en raison d'une progression notable de ses gains migratoires internes en 2017-2018. Ceux-ci ont été multipliés par trois au cours de la dernière année pour atteindre près de 1 500 personnes, leur plus haut niveau depuis 2001-2002. L'Estrie est par ailleurs la seule région où des gains ont été enregistrés dans tous les groupes d'âge en 2017-2018. Ses gains se concentrent dans les MRC de Memphrémagog et de Sherbrooke. L'Outaouais a également vu ses gains augmenter de façon non négligeable en 2017-2018.

La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine fait quant à elle figure d'exception parmi les régions éloignées des grands centres urbains en enregistrant des gains d'un peu plus de 200 personnes dans ses échanges migratoires internes en 2017-2018. Déjà positif en 2016-2017, le solde de la région s'est accru au cours de la dernière année, notamment chez les personnes d'âge actif. Trois des six MRC de la région affichent des gains, soit La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, La Côte-de-Gaspé et Avignon.

Les autres régions de la zone éloignée demeurent déficitaires dans leurs échanges migratoires interrégionaux en 2017-2018. La Côte-Nord est toutefois encore celle où les pertes sont les plus marquées. Il s'agit de la seule région où les soldes sont négatifs dans tous les groupes d'âge. De plus, les six MRC de la région ont perdu des résidents en raison de la migration interne au cours de la dernière année.

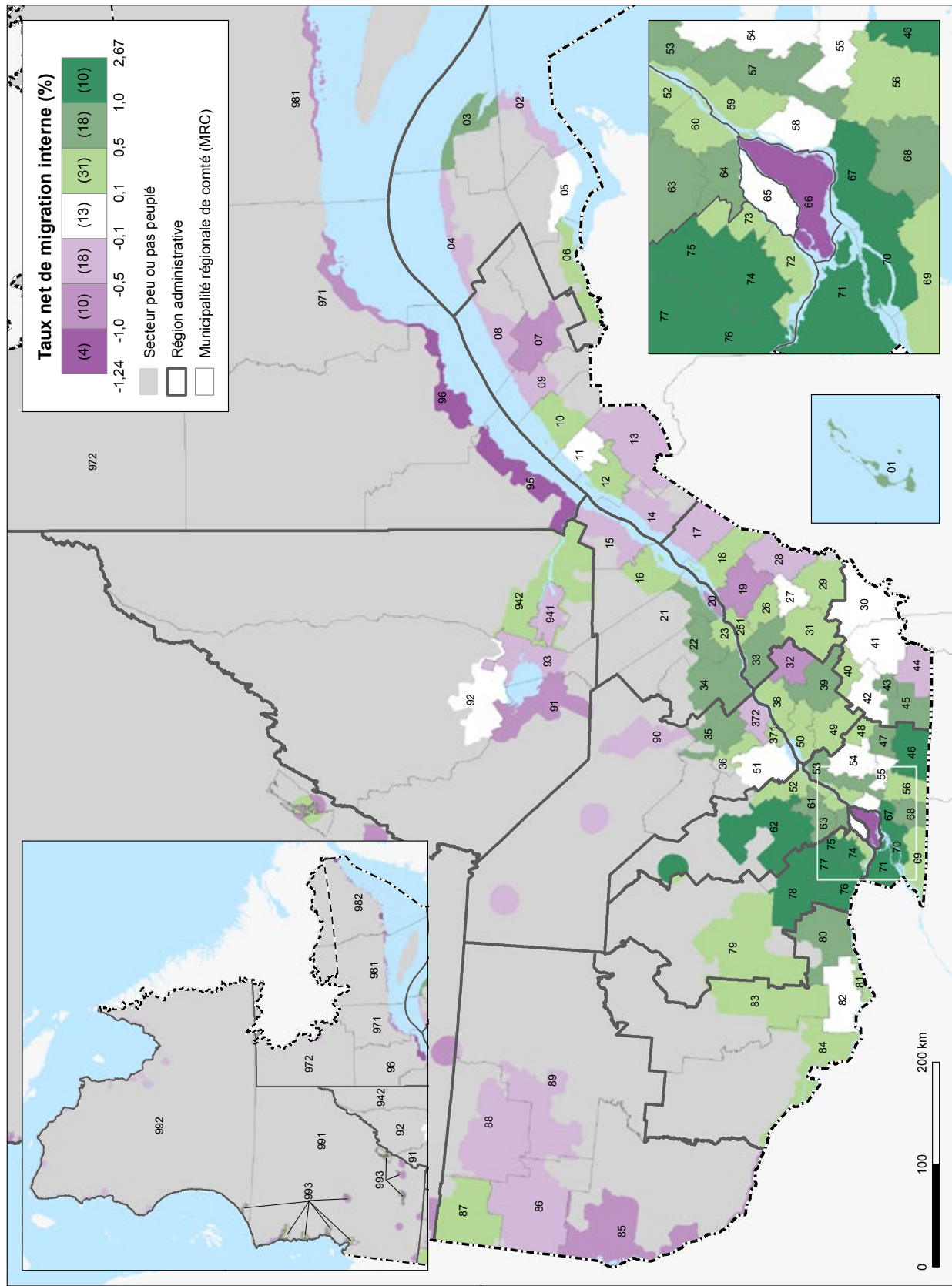
Notice bibliographique suggérée

ST-AMOUR, Martine (2019). «La migration interrégionale au Québec en 2017-2018: les Laurentides et la Montérégie augmentent encore leurs gains», *Coup d'œil sociodémographique*, [En ligne], n° 68, février, Institut de la statistique du Québec, 18 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no68.pdf].

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2018*, [En ligne], Québec, L'Institut, 174 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2018.pdf].

Taux net de migration interne, MRC du Québec, 2017-2018



Note : La correspondance entre le code et le nom des MRC ainsi que les résultats détaillés se trouvent dans le tableau 4.
 Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ ; découpage administratif SDA janvier 2018, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ; secteur peu ou pas peuplé : échantillon de la population. Statistique Canada 2016 au 1:20 000 000 modifié par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2011-2012 à 2017-2018

Région administrative	Solde						
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	n						
Montréal	-20 492	-17 739	-14 981	-14 583	-16 609	-19 869	-23 663
Zone adjacente							
Laval	1 173	1 102	760	379	-178	260	267
Lanaudière	4 173	2 956	2 502	1 993	2 581	3 507	3 381
Laurentides	5 534	4 698	4 424	5 068	5 801	6 098	6 294
Montérégie	5 337	5 745	4 928	5 458	6 286	6 686	8 918
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	1 912	2 094	1 640	1 354	1 042	1 372	1 521
Chaudière-Appalaches	606	386	427	832	957	925	974
Mauricie	402	606	751	541	710	1 127	868
Centre-du-Québec	837	951	748	761	913	1 247	874
Estrie	314	482	687	503	930	489	1 469
Outaouais	243	171	540	580	1 011	599	951
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-1	-336	-369	-134	-197	122	238
Bas-Saint-Laurent	-46	-136	-233	-173	-5	-168	-132
Côte-Nord	-306	-417	-915	-1 339	-1 479	-1 092	-905
Saguenay-Lac-Saint-Jean	332	-307	-334	-550	-1 000	-710	-554
Abitibi-Témiscamingue	153	-7	-293	-539	-433	-302	-406
Nord-du-Québec	-171	-249	-282	-151	-330	-291	-94
	Taux net						
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	%						
Montréal	-1,10	-0,95	-0,80	-0,77	-0,88	-1,04	-1,24
Zone adjacente							
Laval	0,29	0,27	0,18	0,09	-0,04	0,06	0,06
Lanaudière	0,88	0,62	0,52	0,41	0,52	0,71	0,67
Laurentides	0,99	0,83	0,77	0,87	0,99	1,03	1,05
Montérégie	0,37	0,39	0,33	0,37	0,42	0,44	0,58
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	0,28	0,30	0,23	0,19	0,15	0,19	0,21
Chaudière-Appalaches	0,15	0,09	0,10	0,20	0,23	0,22	0,23
Mauricie	0,15	0,23	0,29	0,21	0,27	0,43	0,33
Centre-du-Québec	0,36	0,40	0,32	0,32	0,38	0,52	0,36
Estrie	0,10	0,16	0,22	0,16	0,30	0,15	0,46
Outaouais	0,07	0,05	0,15	0,16	0,27	0,16	0,25
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,00	-0,35	-0,39	-0,14	-0,21	0,13	0,26
Bas-Saint-Laurent	-0,02	-0,07	-0,12	-0,09	0,00	-0,09	-0,07
Côte-Nord	-0,32	-0,44	-0,96	-1,42	-1,59	-1,19	-0,99
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,12	-0,11	-0,12	-0,20	-0,37	-0,26	-0,20
Abitibi-Témiscamingue	0,11	0,00	-0,20	-0,37	-0,30	-0,21	-0,28
Nord-du-Québec	-0,42	-0,61	-0,68	-0,36	-0,78	-0,69	-0,22

Sources : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 2

Entrants et taux d'entrée par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2011-2012 à 2017-2018

Région administrative	Entrants						
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	n						
Montréal	40 760	37 838	38 618	38 188	38 087	38 612	35 970
Zone adjacente							
Laval	20 323	18 889	18 185	17 718	18 037	18 953	18 484
Lanaudière	20 781	18 864	18 382	17 607	18 140	19 414	18 973
Laurentides	23 239	21 615	21 424	21 536	22 201	23 584	23 423
Montérégie	37 074	34 361	33 644	33 813	34 775	36 901	37 359
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	16 730	15 754	15 139	14 838	15 006	15 615	15 393
Chaudière-Appalaches	9 241	8 733	8 453	8 724	8 679	9 092	8 896
Mauricie	6 399	6 142	6 289	6 016	6 241	6 729	6 440
Centre-du-Québec	7 076	6 834	6 879	6 654	6 677	7 000	6 689
Estrie	7 781	7 238	7 503	7 282	7 390	7 514	7 979
Outaouais	4 934	4 629	4 740	4 821	5 181	5 116	5 296
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 342	1 918	1 930	1 841	1 867	2 171	2 203
Bas-Saint-Laurent	3 987	3 709	3 554	3 430	3 595	3 581	3 563
Côte-Nord	2 593	2 376	2 020	1 704	1 528	1 740	1 791
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 283	3 650	3 516	3 377	3 145	3 421	3 399
Abitibi-Témiscamingue	2 719	2 424	2 138	1 925	2 053	2 136	2 032
Nord-du-Québec	1 101	988	954	989	847	936	936
	Taux d'entrée						
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	%						
Montréal	2,19	2,03	2,06	2,02	2,01	2,03	1,89
Zone adjacente							
Laval	5,03	4,63	4,40	4,26	4,31	4,48	4,34
Lanaudière	4,39	3,93	3,79	3,60	3,68	3,90	3,77
Laurentides	4,15	3,81	3,73	3,72	3,79	3,98	3,90
Montérégie	2,54	2,34	2,27	2,26	2,31	2,43	2,44
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	2,43	2,27	2,16	2,10	2,11	2,19	2,14
Chaudière-Appalaches	2,27	2,14	2,06	2,11	2,09	2,18	2,12
Mauricie	2,45	2,35	2,40	2,29	2,37	2,55	2,43
Centre-du-Québec	3,03	2,91	2,90	2,79	2,79	2,91	2,76
Estrie	2,53	2,35	2,41	2,33	2,36	2,38	2,51
Outaouais	1,36	1,27	1,29	1,30	1,39	1,36	1,40
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,46	2,02	2,04	1,97	2,01	2,35	2,40
Bas-Saint-Laurent	2,02	1,88	1,80	1,74	1,83	1,82	1,82
Côte-Nord	2,73	2,50	2,12	1,81	1,64	1,89	1,97
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,57	1,34	1,28	1,23	1,15	1,25	1,25
Abitibi-Témiscamingue	1,87	1,66	1,46	1,31	1,41	1,46	1,39
Nord-du-Québec	2,71	2,40	2,29	2,37	2,00	2,20	2,18

Sources : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 3

Sortants et taux de sortie par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2011-2012 à 2017-2018

Région administrative	Sortants						
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	n						
Montréal	61 252	55 577	53 599	52 771	54 696	58 481	59 633
Zone adjacente							
Laval	19 150	17 787	17 425	17 339	18 215	18 693	18 217
Lanaudière	16 608	15 908	15 880	15 614	15 559	15 907	15 592
Laurentides	17 705	16 917	17 000	16 468	16 400	17 486	17 129
Montérégie	31 737	28 616	28 716	28 355	28 489	30 215	28 441
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	14 818	13 661	13 499	13 484	13 965	14 243	13 872
Chaudière-Appalaches	8 635	8 347	8 026	7 892	7 722	8 167	7 922
Mauricie	5 997	5 536	5 538	5 475	5 531	5 602	5 572
Centre-du-Québec	6 239	5 883	6 131	5 893	5 764	5 753	5 815
Estrie	7 466	6 756	6 816	6 779	6 460	7 025	6 510
Outaouais	4 692	4 458	4 200	4 241	4 169	4 518	4 345
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 343	2 254	2 299	1 975	2 064	2 049	1 965
Bas-Saint-Laurent	4 033	3 845	3 787	3 603	3 600	3 749	3 695
Côte-Nord	2 899	2 793	2 935	3 043	3 007	2 832	2 696
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 951	3 957	3 850	3 927	4 144	4 131	3 953
Abitibi-Témiscamingue	2 566	2 431	2 431	2 464	2 486	2 438	2 438
Nord-du-Québec	1 272	1 237	1 236	1 140	1 177	1 227	1 030
	Taux de sortie						
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	%						
Montréal	3,29	2,98	2,85	2,80	2,89	3,07	3,13
Zone adjacente							
Laval	4,74	4,36	4,22	4,17	4,35	4,42	4,27
Lanaudière	3,51	3,32	3,27	3,19	3,16	3,20	3,10
Laurentides	3,16	2,99	2,96	2,84	2,80	2,95	2,85
Montérégie	2,18	1,95	1,94	1,90	1,89	1,99	1,86
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	2,15	1,97	1,93	1,91	1,97	1,99	1,93
Chaudière-Appalaches	2,12	2,04	1,95	1,91	1,86	1,96	1,89
Mauricie	2,29	2,11	2,11	2,08	2,10	2,12	2,10
Centre-du-Québec	2,67	2,50	2,59	2,47	2,41	2,39	2,40
Estrie	2,43	2,19	2,19	2,17	2,06	2,22	2,05
Outaouais	1,29	1,22	1,14	1,14	1,12	1,20	1,15
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,46	2,37	2,44	2,11	2,22	2,22	2,14
Bas-Saint-Laurent	2,04	1,95	1,92	1,83	1,83	1,91	1,88
Côte-Nord	3,05	2,94	3,09	3,22	3,23	3,08	2,96
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,45	1,45	1,41	1,44	1,52	1,51	1,45
Abitibi-Témiscamingue	1,77	1,67	1,66	1,68	1,70	1,67	1,67
Nord-du-Québec	3,13	3,01	2,97	2,73	2,79	2,89	2,40

Sources : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 4

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec, classées par régions administratives, 2017-2018

Code	Région administrative et MRC ¹	Taux net	Solde					
		Total %	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +
		n						
66	Montréal	-1,24	-23 663	-7 568	2 449	-11 363	-5 147	-2 034
Zone adjacente								
65	Laval	0,06	267	722	-157	-26	-238	-34
	Lanaudière	0,67	3 381	1 367	-659	1 882	580	211
52	D'Autray	0,50	212	27	-38	127	171	-75
60	L'Assomption	0,15	187	515	-299	290	-267	-52
61	Joliette	0,96	644	76	64	143	154	207
62	Matawinie	1,11	571	131	-87	235	403	-111
63	Montcalm	0,89	482	64	17	329	88	-16
64	Les Moulins	0,80	1 285	554	-316	758	31	258
	Laurentides	1,05	6 294	1 585	-279	2 773	1 648	567
72	Deux-Montagnes	0,42	426	254	-182	447	-128	35
73	Thérèse-De Blainville	0,41	649	552	-422	597	-361	283
74	Mirabel	2,67	1 408	209	192	554	297	156
75	La Rivière-du-Nord	1,44	1 892	374	137	572	543	266
76	Argenteuil	1,18	390	29	49	103	214	-4
77	Les Pays-d'en-Haut	1,73	742	79	-5	253	497	-83
78	Les Laurentides	1,32	621	55	-21	227	398	-38
79	Antoine-Labelle	0,47	166	33	-27	20	188	-48
	Montérégie	0,58	8 918	2 825	-1164	5 266	892	1 099
46	Brome-Missisquoi	1,59	946	173	-57	316	391	123
47	La Haute-Yamaska	0,83	737	142	-74	208	284	177
48	Acton	0,17	26	27	-14	37	-3	-21
53	Pierre-De Saurel	0,55	281	62	-50	118	129	22
54	Les Maskoutains	-0,05	-42	-50	5	-46	58	-9
55	Rouville	0,05	17	-1	-51	106	-29	-8
56	Le Haut-Richelieu	0,39	460	86	-50	314	65	45
57	La Vallée-du-Richelieu	0,78	988	381	-282	837	26	26
58	Longueuil	0,07	280	343	-89	445	-586	167
59	Marguerite-D'Youville	0,11	88	140	-158	299	-118	-75
67	Roussillon	1,23	2 215	858	-339	1 127	147	422
68	Les Jardins-de-Napierville	0,92	260	21	58	170	38	-27
69	Le Haut-Saint-Laurent	0,40	99	38	-59	51	84	-15
70	Beauharnois-Salaberry	1,12	728	94	162	211	145	116
71	Vaudreuil-Soulanges	1,20	1 835	511	-166	1 073	261	156
Zone intermédiaire								
	Capitale-Nationale	0,21	1 521	133	1 320	-333	140	261
15	Charlevoix-Est	-0,33	-51	-11	-15	-31	27	-21
16	Charlevoix	0,32	41	7	-21	-2	46	11
20	L'île-d'Orléans	-0,89	-61	10	-27	15	3	-62
21	La Côte-de-Beaupré	0,72	208	15	-51	131	71	43
22	La Jacques-Cartier	0,80	349	-36	-24	444	52	-88
23	Québec	0,14	759	118	1 448	-1 068	-150	411
34	Portneuf	0,52	276	30	10	178	91	-33

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec, classées par régions administratives, 2017-2018

Code	Région administrative et MRC ¹	Taux net	Solde					
		Total	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +
		%	n					
	Chaudière-Appalaches	0,23	974	115	-288	545	523	78
17	L'Islet	-0,28	-50	-15	-26	-20	18	-7
18	Montmagny	0,29	65	40	-12	10	47	-20
19	Bellechasse	-0,75	-280	-69	-91	-3	-31	-86
251	Lévis	0,50	708	63	-56	241	148	312
26	La Nouvelle-Beauce	0,23	84	9	-18	86	56	-49
27	Robert-Cliche	-0,07	-13	-2	-6	17	-8	-14
28	Les Etchemins	-0,22	-36	8	-38	-3	44	-48
29	Beauce-Sartigan	0,17	91	1	-53	-11	96	58
31	Les Appalaches	0,33	140	45	-58	48	109	-4
33	Lotbinière	0,82	265	35	70	180	44	-64
	Mauricie	0,33	868	223	-79	23	515	186
35	Mékinac	0,74	91	29	-22	14	84	-14
36	Shawinigan	0,44	218	63	-44	40	106	53
371	Trois-Rivières	0,44	588	141	111	-104	170	270
372	Les Chenaux	-0,10	-19	-1	-21	51	12	-60
51	Maskinongé	0,03	12	3	-77	6	133	-53
90	La Tuque	-0,15	-22	-12	-26	16	10	-10
	Centre-du-Québec	0,36	874	100	-115	350	436	103
32	L'Érable	-0,55	-129	-8	-39	-10	20	-92
38	Bécancour	0,12	24	-12	0	13	41	-18
39	Arthabaska	0,51	370	41	-28	142	139	76
49	Drummond	0,48	501	37	-30	170	169	155
50	Nicolet-Yamaska	0,46	108	42	-18	35	67	-18
	Estrie	0,46	1 469	229	220	149	809	62
30	Le Granit	-0,09	-20	-7	-67	8	97	-51
40	Les Sources	0,42	60	46	-35	39	53	-43
41	Le Haut-Saint-François	0,03	6	30	-79	44	54	-42
42	Le Val-Saint-François	-0,05	-15	42	-71	41	54	-81
43	Sherbrooke	0,60	948	50	600	-117	125	290
44	Coaticook	-0,11	-21	38	-58	34	-19	-15
45	Memphrémagog	0,99	510	30	-70	100	446	4
	Outaouais	0,25	951	357	-83	706	-6	-23
80	Papineau	0,88	203	33	-39	72	166	-29
81	Gatineau	0,22	605	159	118	273	-133	188
82	Les Collines-de-l'Outaouais	0,09	45	128	-118	340	-165	-140
83	La Vallée-de-la-Gatineau	0,22	45	22	-37	12	84	-36
84	Pontiac	0,37	53	15	-8	9	43	-6

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec, classées par régions administratives, 2017-2018

Code	Région administrative et MRC ¹	Taux net	Solde					
		Total	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +
		%	n					
Zone éloignée								
	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0,26	238	29	-163	209	174	-11
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	0,75	94	-1	-8	58	29	16
02	Le Rocher-Percé	-0,10	-18	3	-52	25	15	-9
03	La Côte-de-Gaspé	0,59	102	24	-27	82	20	3
04	La Haute-Gaspésie	-0,16	-18	-11	-15	-11	30	-11
05	Bonaventure	0,07	13	3	-35	18	48	-21
06	Avignon	0,41	65	11	-26	37	32	11
	Bas-Saint-Laurent	-0,07	-132	40	-293	62	147	-88
07	La Matapédia	-0,60	-105	-7	-47	-24	-16	-11
08	La Matanie	-0,17	-36	4	-51	9	19	-17
09	La Mitis	-0,45	-83	-25	-37	-3	27	-45
10	Rimouski-Neigette	0,19	105	9	0	47	-4	53
11	Les Basques	-0,09	-8	16	-28	26	26	-48
12	Rivière-du-Loup	0,42	145	55	-15	21	44	40
13	Témiscouata	-0,42	-83	-6	-69	-19	48	-37
14	Kamouraska	-0,32	-67	-6	-46	5	3	-23
	Côte-Nord	-0,99	-905	-70	-208	-205	-288	-134
95	La Haute-Côte-Nord	-1,11	-120	-19	-32	-35	-9	-25
96	Manicouagan	-1,22	-369	-23	-117	-76	-118	-35
971	Sept-Rivières	-0,81	-279	-29	-48	-59	-76	-67
972	Caniapiscau	-0,97	-37	20	13	12	-79	-3
981	Minganie	-0,66	-44	-9	0	-35	1	-1
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	-1,09	-56	-10	-24	-12	-7	-3
	Saguenay—Lac-Saint-Jean	-0,20	-554	-30	-362	-99	25	-88
91	Le Domaine-du-Roy	-0,57	-176	9	-92	-77	19	-35
92	María-Chapdelaine	0,10	23	36	-46	25	14	-5
93	Lac-Saint-Jean-Est	-0,27	-143	-21	-82	11	-15	-36
941	Saguenay	-0,24	-335	-46	-142	-146	-82	81
942	Le Fjord-du-Saguenay	0,35	77	-8	0	89	89	-93
	Abitibi-Témiscamingue	-0,28	-406	-70	-121	38	-142	-110
85	Témiscamingue	-0,51	-83	-6	-61	-4	9	-21
86	Rouyn-Noranda	-0,34	-144	-57	11	-21	-75	-2
87	Abitibi-Ouest	0,18	36	38	-21	47	-10	-17
88	Abitibi	-0,41	-103	-12	-39	1	-23	-30
89	La Vallée-de-l'Or	-0,26	-112	-33	-11	15	-43	-40
	Nord-du-Québec	-0,22	-94	13	-18	23	-68	-45
991	Jamésie	-0,80	-109	-11	-32	14	-42	-39
992	Administration régionale Kativik	-0,18	-22	-1	0	-12	-7	-2
993	Eeyou Istchee ²	0,21	37	25	14	21	-19	-4

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2018. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le solde total et la somme des soldes par groupe d'âge, ainsi qu'entre le solde de la région et la somme des soldes des MRC qui la composent.

Sources : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

n° 67	Un aperçu de la composition des dépenses des ménages	Juillet 2018
n° 66	La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2017	Mai 2018
n° 65	Les naissances au Québec et dans les régions en 2017	Avril 2018
n° 64	Qui sont ces Québécois en manque de temps ?	Avril 2018

À paraître

n° 69	La population des régions administratives, des MRC et des municipalités du Québec au 1^{er} juillet 2018	Printemps 2019
-------	--	----------------

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 23 n° 2 <ul style="list-style-type: none">• L'écart de faible revenu	Février 2019
Le bilan démographique du Québec. Édition 2018	Décembre 2018

Ce bulletin est réalisé par : Martine St-Amour, démographe
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Andrée-Ann Sénéchal, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2019
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm